



Conseil économique et social

Distr. générale
20 novembre 2013

Français

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par Jeunesse horizon, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

Hier pays en voie de développement, aujourd'hui pays pauvre très endetté, le Cameroun, comme plusieurs pays d'Afrique au sud du Sahara, est très riche en ressources humaines et en ressources naturelles, minières et bien d'autres. Cette disparité entre le potentiel naturel et la réalité visible trouve ses origines dans le déni des droits humains et le non-respect de la personne humaine, dans la corruption et la mal-gouvernance. Tous ces fléaux, ces dérives, sont de véritables freins à l'éradication de la pauvreté, l'intégration sociale et le travail décent pour tous.

Cinquante années après les indépendances des deux parties du pays, on définit le Cameroun comme un pays avec plus de 260 ethnies, ce qui est un frein au développement car un peuple, comme le dit si bien Calixte Beyala, doit se définir par rapport à une mémoire commune, à une pensée, à une culture et non exclusivement à son appartenance ethnique. Parler encore d'ethnie aujourd'hui est une des véritables causes du sous-développement.

L'éradication de la pauvreté, mission poursuivie par les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, impose pour les pays sous-développés une nouvelle vision, une nouvelle orientation, une nouvelle politique sociale et d'intégration des jeunes et des démunis. La jeunesse, plus que jamais, doit être au centre du développement, des politiques d'intégration sociale et d'emploi.

Tout le monde souffre de l'insécurité de l'emploi et tous les secteurs sont concernés, car le contexte économique du pays semble influencer sur la gestion des entreprises. Citons comme preuve le recrutement de 25 000 jeunes dans le service public, en février 2011, à l'initiative du Président de la République du Cameroun. Des jeunes sans emploi, ainsi que des jeunes ayant des emplois mieux rémunérés dans les entreprises du secteur privé, se sont portés candidats. Cette situation démontre qu'il y a un problème de stabilité de l'emploi dans le secteur privé au Cameroun et dans plusieurs autres pays d'Afrique.

Sur 13 millions de personnes économiquement actives, on dénombre moins d'un million de personnes disposant d'un emploi stable, les autres travaillant dans le secteur informel, sans suivi et sans garantie de sécurité sociale. L'emploi en général, et celui des jeunes en particulier, est l'un des problèmes les plus cruciaux de développement que connaissent les pays en voie de développement, surtout ceux de l'Afrique au sud du Sahara, en dépit des efforts et stratégies de résorption du chômage mis en œuvre par divers gouvernements. Il ne saurait y avoir de pays développé sans une jeunesse développée, saine, forte et impliquée non seulement dans la direction du pays, mais aussi mise à contribution pour la croissance. Il n'y aura ni plein emploi ni emploi décent dans un pays tant que sa jeunesse sera bannie, oubliée et abandonnée à elle-même.

Atteindre le plein emploi impose d'abord d'identifier des secteurs, comme l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et bien d'autres encore, qui peuvent permettre de faire la différence, des secteurs pouvant permettre le développement, et d'y orienter des jeunes d'abord pour qu'ils y suivent des formations spécifiques, et ensuite pour qu'ils y travaillent.

Les dirigeants d'abord, et la société civile ensuite, chacun en ce qui le concerne, doit impulser une autre forme de développement, faire comprendre aux jeunes que l'État providence n'existe plus. Développer, organiser et soutenir le

secteur privé pour le plein emploi doit être un des objectifs majeurs des gouvernants. L'État a besoin d'être accompagné dans ce travail par d'autres partenaires.

L'intégration sociale n'est réelle que lorsqu'un individu ou un groupe se voit doté de ressources matérielles et culturelles lui assurant les moyens d'une participation à la vie sociale. Par exemple, la possession de moyens financiers d'existence est aujourd'hui une condition de la sociabilité. La possession d'un certain niveau culturel et patriotique est requise pour pouvoir exercer pleinement son rôle de citoyen, raison de la création au Cameroun de l'Agence du service civique national de participation au développement. L'intégration sociale s'oppose à la marginalisation ou à l'exclusion sociale, mais aussi à la stigmatisation et aux discriminations. Il n'y a donc pas d'intégration sociale possible sans un minimum d'égalité.

Face aux fléaux cités dans le paragraphe précédent, la stratégie visant à promouvoir le plein emploi et le travail décent pour tous afin de réduire la pauvreté et la discrimination suppose un changement global de mentalité, de la façon de penser des uns et des autres, la consolidation de l'état de droit et des processus démocratiques et un accès gratuit à l'éducation.

Quelques stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour atteindre ces objectifs sont :

- L'éducation des populations pour un changement de mentalité; l'alphabétisation et l'éducation formelle et informelle de ces populations;
- La promotion d'un cadre macroéconomique pour assurer une gestion efficace et rigoureuse des finances publiques;
- La distribution équitable des fruits de la croissance et l'accès aux services sociaux de base, tels que l'alimentation, l'éducation, la santé;
- La promotion de la diversification de l'économie en fonction des potentiels de chaque région;
- Le développement du secteur privé, avec la professionnalisation des enseignements, le système éducatif camerounais se caractérisant par une grande inadéquation entre la formation et l'emploi; 65 % des chercheurs d'emploi sont diplômés mais non qualifiés;
- Le développement des infrastructures de base (routes, autoroutes, barrages, centrales à gaz...);
- Le renforcement des capacités institutionnelles : des institutions démocratiques qui fonctionnent et une bonne gouvernance qui inclut la lutte contre la corruption sont des conditions du développement durable;
- Le renforcement de la démocratie et la bonne gouvernance, qui ne peuvent se réaliser qu'à travers la décentralisation; la responsabilisation des populations; le transfert de compétence et des ressources humaines, techniques et financières aux communautés de base; l'amélioration de l'équité sociale et la solidarité sociale; la lutte contre la corruption;
- L'intégration par les États du droit au développement comme un droit humain;

- La lutte contre l'exode rural, en mettant l'accent sur les programmes de développement intégré.

Promouvoir la responsabilisation des peuples pour s'approcher de l'éradication de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et de l'emploi décent pour tous doit être le défi majeur des gouvernants, des leaders politiques, de la société civile, du secteur privé et des jeunes. Nous osons croire qu'en créant au Cameroun l'Agence du service civique national de participation au développement, les gouvernants ont pris la mesure de la situation et veulent ainsi inviter les jeunes de tous bords à cultiver l'amour de la patrie et le respect du drapeau, toutes choses qui doivent pousser à un changement réel de mentalité et de vision politique.
